CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E21140** **VALABLE JUSQU'AU** **22/11/2027**

ÉDITÉ LE 03/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1988

Forme juridique : SARL

Capital : 7 622

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC Vienne
Siret : 343 632 055 00012
Code NACE : 4399B
Numéro caisse de congés payés : 81 01116
Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1254000/002/202920/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1254000/002/202920/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2026

Raison sociale : SARL MOREL

134 RUE JACQUARD
38630 LES AVENIERES VEYRINS-THUELLIN

Téléphone : 04 74 33 74 41 **Fax :**
Portable :
Responsabilité légale :
MOREL ERIC GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Site Internet : http://www.morel-sarl.fr
E-mail : accueil@morel-sarl.com

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 031 199 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2411	Constructions et structures métalliques (Technicité courante)	7	01/10/2025
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées	7	02/10/2025
3811	Parois en bardages simples (Technicité courante)	7	02/10/2025
4412	Métallerie (Technicité confirmée)	7	02/10/2025
	Nombre total de qualifications : 4		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

03/09/2026 10:10

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.